CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E9761** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE **06/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/1996
Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SALON DE PROVENCE 97 B 23

Siret : **410 530 588 00038**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 36 901204

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010505850604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010505850604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **THERMI SUD**

13 RUE ETIENNE FALCONNET
ZI LES MOLIERES
13140 MIRAMAS

Téléphone : 04 13 05 39 29 **Fax :**
Portable : 06 86 87 19 77

Site Internet :
E-mail : travaux@thermisud.net

Responsabilité légale :
MIRAM (882 403 686) / MAINVILLE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	21/07/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.